



MARINES VOYAGES

AGENCE DE LA POSSESSION

AGENCE DE ST PIERRE

AGENCE DE ST ANDRÉ

0262 71 59 33 – 0693 200612

reservation@marines-voyages.com

www.marines-voyages.com

VOL + (Hôtels)

+ CIRCUIT MALAISIE

***A partir de 1695 €**

**A PARTIR DE 1695 €*
VOL+CIRCUIT**

2021

Hors Vacances Scolaires :

**Du 26 mars au 06 avril à partir de 1695 €*
Du 16 au 27 avril à partir de 1695 €*
Du 21 mai au 01 juin à partir de 1695 €*
Du 04 au 15 juin à partir de 1695 €*
Du 03 au 14 septembre à partir de 1695 €*
Du 24 septembre au 05 octobre à partir de 1695 €*
Du 05 au 16 novembre à partir de 1695 €*
Du 03 au 14 décembre à partir de 1695 €***

**A PARTIR DE 1895 €*
VOL+CIRCUIT**

Vacances Scolaires :

**DU 08 AU 19 JANVIER à partir de 1895 €*
DU 07 AU 18 MAI à partir de 1895 €*
DU 16 AU 27 JUILLET à partir de 1895 €*
Du 30 juillet au 10 août à partir de 1895 €*
Du 09 au 20 octobre à partir de 1895 €*
Du 07 au 18 janvier 2022 à partir de 1895€ ***

**Tarifs sous réserve de disponibilités*

au moment de la réservation .

**Supplément Chambre Simple de 295€*

**Tarif enfant de moins de 12 ans -15%*

Programme de 12/13 jours

JOUR 1 – REUNION – MALAISIE

Rendez-vous à l'aéroport de Roland Garros, envol en direction de MALAISIE via Maurice.

JOUR 2– KUALA LUMPUR MALACCA

Arrivée à l'aéroport International de Kuala Lumpur, accueil et transfert en bus climatisé confortable par la route vers Malacca en compagnie d'un guide local.

Cette ville historique fait partie du patrimoine mondial de l'UNESCO depuis le 7 Juillet 2008.

Installation à l'hôtel.

Déjeuner.

Dans l'après-midi, vous visiterez la place principale de Malacca haute en couleurs. C'est la brique qui domine : celle de la Christ Church et du Stadhuys hollandais. Un moulin, une fontaine dressée en l'honneur de la reine Victoria, la puissante Porta de Santiago portugaise et les ruines à ciel ouvert de l'église Saint-Paul, rappellent chacun des épisodes coloniaux et le Sultanat Palace.

Diner et nuit à l'hôtel.



Jour 3 MALACCA – KUALA LUMPUR

Après le petit-déjeuner servi à l'hôtel.

Vous quitterez Malacca pour Kuala Lumpur. En route, visite d'un village malaisien. Cette visite de 2h30 vous permettra d'appréhender la vie quotidienne et le sens de l'hospitalité propre à la Malaisie.

A votre arrivée à Kampung Cantik, **(Entrée inclut)** vous verrez le processus de récolte du caoutchouc ainsi que les différents usages et dérivés de l'huile de palme. En chemin, vous passerez devant quelques maisons sur pilotis et découvrirez une grande variété de fruits exotiques comme la noix de muscade, le durian, la citronnelle...

Déjeuner en cours de route.

Continuation vers Kuala Lumpur.

En fin après-midi, visite incontournable de la capitale fédérale de Malaisie située au confluent de deux fleuves, dont le nom signifie « confluent vaseux » en malais. Parmi les curiosités de la ville, les tours Petronas (tours jumelles), deux gratte-ciels de 88 étages, qui symbolisent le développement économique du pays et sa richesse pluriculturelle.

Diner. Nuit à l'hôtel.

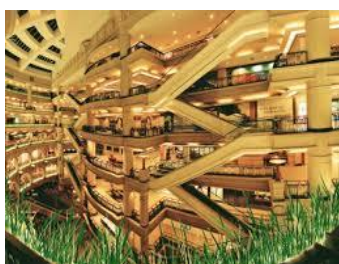


Jour 4 KUALA LUMPUR

Après le petit-déjeuner servi à l'hôtel.

Vous partirez pour une journée libre en demi -pension pour profiter des centres commerciaux de la ville et faire quelques emplettes avant votre retour.

Diner, nuit à votre hôtel.



Jour 5 KUALA LUMPUR – BATU CAVE – CAMERON HIGHLANDS (220km)

Après le petit-déjeuner servi à l'hôtel.

Départ de Kuala Lumpur pour Ipoh. En route, visite des Batu Caves (1h de route de Kuala), un lieu religieux des Hindous. Les grottes de Batu sont un ensemble de grottes, dont certaines ont été aménagées en temples, dans une colline calcaire. Ces grottes constituent le plus grand sanctuaire hindou hors de l'Inde consacrées à la divinité Murugan. Il y a beaucoup d'animaux dans cette grotte, comme des singes, des poules, des coqs, etc... . Ces grottes sont également un lieu de pèlerinage qui rassemble chaque année des milliers de croyants à l'occasion de la fête de Thaïpusam.

Déjeuner en route.

Arrivée à Tapah (160 kms - 2h de route) vers 15h et début de la montée au Cameron Highlands par une étroite route (60 kms - 1h30 de montée, 1542 mètres d'altitude), vous apprécierez la fraîcheur qui avait séduit autrefois les colons britanniques.

Diner. Nuit à l'hôtel.



Jour 6 CAMERON HIGHLANDS – IPOH – KUALA KANGSAR –BELUM RAINFOREST

Après le petit-déjeuner servi à l'hôtel.

Départ pour Belum après avoir visité une fabrique de thé. En chemin, vous visiterez le temple troglodyte taoïste de Sam Poh Tong, un temple chinois situé à Ipoh dans l'Etat de Perak.

Déjeuner à Ipoh.

Continuation vers Kuala Kangsar (50 kms – 45 mins) de route, puis la Mosquée Ubudiah et le palais Iskandariah à Kuala Kangsar. Kuala Kangsar est connue pour être la ville royale du sultan de Perak. Vous poursuivrez votre route vers Belum Rainforest Resort en passant par de petites routes de campagnes, des plantations de caoutchouc, de palmiers et des paysages de forêts tropicales (150 kms – 3h de route).

Dîner et nuit à Belum Rainforest Resort ou similaire.

Pas de chambre Triple - les personnes en chambre triple doivent prendre 1 twin + 1 simple.

(Un supplément de 85 euros est à prévoir).



Jour 7 BELUM RAINFOREST

Petit-déjeuner servi à l'hôtel.

Une journée à découvrir la jungle tropicale de Belum : randonnées à la recherche de la faune et de la flore, la pêche, se baigner aux chutes d'eau, faire du radeau, partez rejoindre un village Orang Asli, etc.

Déjeuner pique-nique.

Admirer l'impressionnant barrage de Temenggor et son lac. Retour en direction de l'hôtel.

Dîner et nuit à l'hôtel.



Jour 8 BELUM – PENANG (170km)

Après le petit-déjeuner servi à l'hôtel, départ pour Penang surnomme la « Perle de l'Extrême Orient ». Déjeuner local en route.

Vous arriverez à Penang qui a su garder le charme et sa culture Peranakan typique et les vieilles villas somptueuses des riches 'towkays' du début de 20ème siècle.

A l'approche de Penang, ne manquez pas de photographier le pont de Penang, connu pour être le plus long d'Asie du Sud-Est.

Visite du temple bouddhiste chinois de Kek Lok Si bouddhiste (temple du bonheur suprême aussi connu sous le nom de Pagode des dix milles Buddhas), l'un des plus grands temples bouddhistes en Asie du Sud-Est. Admirez la statue de la Déesse de la Miséricorde et de la haute Pagode de 30 mètres qui magnifie ce temple à l'architecture d'origine à la fois chinoise, thaïlandaise et birmane construit en 1890.

Dîner libre et nuit à l'hôtel.



Jour 9 PENANG – DEPARTURE KUALA LUMPUR (425km)

Après le petit-déjeuner servi à l'hôtel, visite du quartier de Georgetown, la capitale de l'État de Penang. La ville fut fondée en 1786 par le capitaine Francis Light au nom de la Compagnie Anglaise des Indes orientales et baptisée en l'honneur du roi George III ne vous laissera pas indifférent.

Vous serez séduits par son charme et ses airs d'antan. Penang est l'une des villes les plus riches d'Asie du Sud-Est a disposé d'autant d'édifices et vestiges coloniaux dans toute l'Asie du Sud-Est.

La visite inclue un arrêt au Fort Cornwallis, construit en 1808 où le fondateur de la colonie britannique, Sir Francis Light débarqua sur l'île. Vous ferez un détour par "Street of Harmony", où cohabitent étroitement une église anglicane, le temple chinois de KuanTYin, le temple Indien de Mahamariamman et la mosquée KapitanKelin et mettant en valeur le kaléidoscope culturel et multiethniques cher à la Malaisie d'aujourd'hui.

Avec le funiculaire de Penang (**billet inclut**), montez au sommet de Penang Hill situé à 800 mètres d'altitude pour une vue imprenable sur Georgetown.

Déjeuner dans un restaurant local.

Cap sur Kuala Lumpur, visite d'un centre de réhabilitation et de recherche de Bukit Merah des Orangs outans qui vivent en liberté. (**entrée inclut**),

Transfert pour Kuala Lumpur. (280 kms - 3h30 de route).

Dîner et nuit à votre hôtel.



Jour 10 KUALA LUMPUR

Après le petit-déjeuner servi à l'hôtel, vous partirez pour une journée libre (1/2 pension) pour profiter des centres commerciaux de la ville et faire quelques emplettes avant votre retour.

Diner et nuit à votre hôtel.



Jour 11&12 KUALA LUMPUR

Après le petit-déjeuner servi à l'hôtel, vous partirez pour une journée libre (1/2 pension) pour profiter des centres commerciaux de la ville et faire quelques emplettes avant votre retour.

Diner et nuit à votre hôtel.



Jour 12 ou 13 KUALA LUMPUR – MAURICE REUNION

Petit-déjeuner. Dans la matinée, transfert à l'aéroport, envol en direction de la Réunion via Maurice.
Arrivée à la Réunion.

*****Fin de nos prestations*****

**** Nb :** « en cas d'une journée en plus ou en moins par rapport à un changement de vol, 55 € sera soustrait ou ajouté en cas de journée en plus ou en moins ».

HOTELS DU CIRCUIT ou SIMILAIRES :

Malacca: 3* Imperial Hotel (Chambre Heritage Deluxe)

Kuala Lumpur: 4* Hilton Garden Inn (Guestroom) - très bel hotel avec piscine et bon service.

Cameron Highlands: 3* Century Pines Resort Cameron Highlands (Chambre Deluxe) ou similaire

Belum: Belum Rainforest Resort (chambre Azlanii)

Penang: Hôtel Neo Penang (Chambre Standard ou chambre famille pour triple)

Kuala Lumpur: 4* Hilton Garden Inn (Guestroom) - très bel hôtel avec piscine et bon service.

Le prix comprend :

Tous les vols cités dans le programme

Le circuit cité au programme

L'assistance d'un interlocuteur pendant tout le voyage

Les prestations citées aux programmes

Les assurances : assistance, rapatriement, dommages aux bagages (si plus de 10 participants)

Les transferts

Une réunion d'information avant le voyage

Le prix ne comprend pas :

- Vos dépenses personnelles
- Assurance annulation
- Boissons, pourboires

Conditions de vente

Article 1 : Présentation

La société MARINÈS VOYAGES est une société à responsabilité limitée dont le siège social est au : 9 Avenue Salvador Allende, commerce 2, 97419 la Possession
Numéro SIRET : 75407425000012 - APE 7911 - RCS SAINT-DENIS - Numéro immatriculation IM974120018

GARANTIE FINANCIERE : ATRADIUS CREDITO Y CAUCION S.A., 159 rue Anatole France, CS50118, 92596 Levallois Perret Cedex. RCP : HISCOX au 12 quai des Queyries – CS 41177 – 33072 Bordeaux. Contrat numéro : HA RCP0227935 - Assurance : April international : Contrat numéro : 2110, TSA 20779 - 92679 COURBEVOIE CEDEX - FRANCE 110, Avenue de la République - 75545 Paris Cedex 1.

Article 2 : Utilisation du site internet

L'utilisation du site internet a pour but d'informer l'utilisateur afin de mieux préparer son voyage et d'accéder à diverses informations liées aux voyages, d'obtenir le maximum de renseignements sur les circuits. L'utilisateur pourra alors se renseigner à l'agence pour les modalités de son inscription. Les informations sur le site n'ont aucune valeur contractuelle. En cas d'inexactitude ou de changement des informations sur le site, Marinès Voyages ne pourra pas être responsable. L'utilisateur doit être majeur (18 ans). Le prix indiqué sur le site est le prix TTC, compris les frais de dossiers, l'utilisateur trouvera sur le site des informations ayant pour but d'orienter ses recherches.

Article 3 : Formalités

Il est de votre responsabilité de prendre connaissance des formalités nécessaires à l'accomplissement de votre voyage et de les respecter en vous adressant aux consulats ou ambassades des pays visités. Les frais relatifs à ces démarches sont à votre charge. En cas de non-respect ou de refus de ces formalités vous pénalisant rendant impossible le départ, Marinès Voyage ne sera pas responsable des frais engagés ;

Pour les destinations étrangères hors Union Européenne. Vous devez avoir un passeport en cours de validité, certains pays exigent que la validité du passeport soit supérieure à six mois après la date de retour et que vous soyez en possession d'un billet aller-retour etc. Certains pays exigent que le passager justifie d'une assurance pour délivrer le visa.

L'orthographe du nom et prénom sur les billets doivent correspondre exactement à ceux qui figurent sur le passeport, pièce d'identité, visa...

Article 4 : Conflits

Toute réclamation doit être faite par courrier par lettre recommandée avec accusé de réception et adressée au siège de l'agence ci-dessous.

MARINÈS VOYAGES au 9 Avenue Salvador Allendé, Commerce 2, 97419 LA POSSESSION
Après avoir pris connaissance du dossier, après un délai de 60 jours, le client pourra saisir le médiateur du Tourisme et du Voyage, le plus proche de du siège de l'agence, s'il n'y a eu aucune solution à l'amiable.

Article 5 : Tribunaux

Tout litige relèvera des Tribunaux français. En cas de litige ne trouvant pas une solution, l'affaire sera portée au tribunal ou dépend le siège social de Marinès Voyages.

Article 6 : Règle pour l'aérien

Concernant les prestataires aériens, les compagnies d'assurance et autres, Marinès Voyages est un intermédiaire, La responsabilité de Marinès Voyages est définie par les articles L211-7 et L211-17 du code du tourisme et par l'article 15 de la loi n°2004-575 du 21 juin 2004. A la signature du contrat de Vente, le voyageur reconnaît que Marinès Voyages agit uniquement en qualité de mandataire pour toutes les prestations hors forfait touristique au sens de l'article L. 211-3 du Code du tourisme.

Les conditions d'exécution du transport aérien sont régies par les compagnies aériennes. Toutes les modifications venant de la compagnie aérienne, font partie des contraintes spécifiques du transport. Elles sont, liées à divers événements et toujours dans un souci de garantir la sécurité des passagers. Au moment de la réservation, vos relations contractuelles pour la délivrance du service aérien seront conclues avec les compagnies aériennes mentionnées sur la réservation.

Marinès Voyages ne saurait voir sa responsabilité engagée notamment en cas de modifications des horaires, de retards, annulations ou autres, imputables à des cas de force majeure (grèves, intempéries, épidémies, guerres, séismes...) ou du fait du client, notamment en cas de présentation après l'heure de convocation à l'aéroport, refus d'embarquement pour non-respect des formalités administratives ou sanitaires exigées, non-présentation à l'embarquement, etc.. ou du fait de tiers étrangers à la fourniture de la prestation prévue.

Tous les frais relatifs à ces imprévus (frais de taxi, hôtel, restauration, acheminement aérien etc.) seront alors à la charge du client. Marinès Voyages vous informe qu'il existe une réglementation communautaire qui confère des droits aux passagers en cas de surréservation, d'annulation ou de retard. En réservant vos billets, vous acceptez implicitement ces conditions.

Le prix des billets hors taxes, le prix des taxes et surcharges, les frais de services et les assurances éventuelles. Marinès Voyages vous informe que le prix du billet et des taxes sont susceptibles de modification sans préavis des compagnies aériennes. Seuls l'émission et le règlement fixent les tarifs de manière définitive. Marinès Voyages ne pourra être tenu responsable des éventuelles variations tarifaires appliquées par les compagnies. Toutes les compagnies figurant dans le moteur donnent accès à l'option de réservation. La réservation ne garantie pas le prix du billet. Par contre, l'émission des billets est subordonnée à l'existence d'accords inter-compagnies autorisant l'agence à les émettre. Cette vérification ne peut être faite que par l'agence. Dans le cas où l'émission n'est pas possible, le passager devra se rendre en agence afin de trouver une solution avec des vols et un tarif éventuellement différents. Marinès Voyages ne peut être tenu responsable de l'impossibilité d'émission des billets du fait de l'inexistence d'accord inter-compagnies.

Article 7 : Assurances

Vous avez la possibilité lors de votre réservation aérienne de prendre une assurance.

Cette assurance est proposée en collaboration avec notre partenaire, April international :

TSA 20779 - 92679 COURBEVOIE CEDEX - FRANCE 110, Avenue de la République - 75545 Paris Cedex 1. Plusieurs formules d'assurance sont possibles pour ce contrat : Les risques couverts et les montants garantis pour ces formules sont indiqués sur la notice de l'assureur.

Les éventuelles déclarations de sinistre se font directement auprès de la compagnie d'assurance, en respectant les modalités du contrat d'assurance.

Dans tous nos forfaits (circuits en groupes), les assurances assistance, dommages aux bagages et rapatriement sont comprises à partir de 10 pax partantes. Etant forfaitaire et relative au groupe, ces assurances ne sont pas déductibles du tarif du circuit.

Les assurances individuelles (multirisque et annulation) ne sont plus remboursables dès le lendemain de la souscription.

Article 8 : Précision sur les tarifs

Les tarifs de chaque compagnie vous seront précisés en agence.

Les billets d'avion ne sont ni modifiables, ni échangeables, ni remboursables, sauf dans certains cas. Lorsque la réservation est validée par un paiement et les billets sont émis, les assurances et les frais facturés par l'agence ne sont pas remboursables.

En cas de modification, Marinès Voyages ne peut garantir des vols et des tarifs identiques à la réservation initiale. En cas de refus, la réservation sera immédiatement annulée, sans aucun préjudice pour les deux parties. En cas de validation du contrat, le règlement total du billet vous sera demandé afin de permettre à l'agence d'émettre vos billets.

Le voyageur est tenu de respecter les conditions de chaque compagnie, c'est-à-dire, de se présenter à l'enregistrement au moins trois heures avant l'heure de départ de l'avion pour les vols internationaux et au moins deux heures à l'avance pour les vols intérieurs, concernant les vols retours, quelque soit

le type de vol, il est préférable de confirmer sur place auprès de la compagnie aérienne son vol retour, au plus tard 72 heures avant la date prévue.

Par la même occasion vous serez informés sur des éventuels changements d'horaires et autres, n'étant pas présent à l'embarquement sur un vol aller entraînera l'annulation du vol retour sans possibilité de modifier ou d'obtenir le remboursement des vols. En cas de retard ou d'annulation, la (les) compagnie(s) n'ont pas obligation d'assurer le transport.

Article 9 : Règles sur les circuits en groupe

Pour tous les circuits en groupes nos prix comprennent :

Une réunion d'information avec le groupe/Le billet d'avion, une liste des compagnies aériennes, ci-dessous, vous informant le nom de chaque transporteur, pour chaque destination./ Les frais de dossiers

- Les taxes d'aéroport et de sécurité./L'assistance de notre représentant sur place./L'hébergement dans les hôtels cités aux programmes ou similaires (de même catégorie)/Le circuit en pension complète (sauf si ce n'est pas prévu dans la brochure)/Les transferts en autocar climatisé durant le circuit./Les visites mentionnées dans le programme avec guide régional francophone./Les taxes et services hôteliers./L'assurance APRIL international, assistance médicale, dommages aux bagages rapatriement./Les services d'un interlocuteur de Marines Voyages, si le groupe est constitué d'un minimum de 20 adultes payants.

Nos prix ne comprennent pas : Les boissons durant les repas/ Les excédents de bagages./Les extras, les dépenses à caractère personnel/Les pourboires, guides et chauffeurs

Article 10 : Prix

Le montant fixé pour la réalisation de notre circuit est un prix forfaitaire, en cas d'erreur (impression ou autre...), le prix applicable sera celui indiqué lors de la réservation et confirmé sur le bon d'inscription. Toute inscription doit être accompagnée d'un versement de 30% du montant total du voyage

Le solde doit être réglé au plus tard 45 jours ouvrables avant la date de départ.

Le client n'ayant pas réglé le solde à la date convenue est considéré comme ayant annulé son voyage sans qu'il puisse se prévaloir de cette annulation. Pour les inscriptions intervenant moins de 30 jours avant le départ, le règlement intégral du prix sera demandé.

Pour certaines destinations le nombre minimum sans supplément pourrait être à partir de 4 personnes, vous trouverez, ci-dessous la liste des destinations avec le nombre minimum d'inscrit par destination.

Aucun remboursement ne pourra intervenir en cas d'absence, au moment du départ, des documents administratifs exigés aux frontières.

Le client qui abandonne le voyage en cours de route pour quelque raison que ce soit n'a droit à aucun remboursement et doit payer le prix dans sa totalité.

Article 11 : Révision de prix

Conformément à l'article L 211-12 du code du Tourisme les prix prévus au contrat sont révisables jusqu'à 30 jours avant le départ, pour tenir compte des variations du coût des transports, des redevances et taxes, des taux de change.

Article 12 : Annulation du voyage

Nous nous réservons le droit d'annuler le voyage 21 jours avant la date du départ si le nombre de participants n'est pas réuni. Les sommes encaissées seront remboursées intégralement. Aucune indemnité complémentaire ne sera due aux clients. De même et dans le cas d'annulation imposée par des circonstances de forces majeures ou des raisons de sécurité.

Article 13 : PRESTATAIRES

-Hôtels : dans tous les programmes une liste d'hôtels sera précisée ou similaire (de même catégorie), selon la disponibilité au moment de la réservation.

- Transport :

- Bus : Tous nos circuits (partie terrestre) se font en bus, des informations sur le confort du bus sont fournies dans le programme, dans certains programmes des vols intérieurs sont précisés également.

- Compagnie aérienne : Nous utilisons les compagnies aériennes ci-dessous dans tous

nos circuits pour les vols au départ de la Réunion :

Pour les correspondances et vols intérieurs, les informations concernant le nom des compagnies utilisées sont indiquées le jour de la réunion d'information ou à l'aéroport lorsque l'agence continue à prendre des inscriptions après la réunion d'information. En cas de changement d'horaire de la compagnie ou d'impossibilité ne rendant pas le programme possible, un changement de compagnie aérienne pourrait être effectué.

Europe/les Amériques : AIR FRANCE – CORSAIRFLY – AIR AUSTRAL – FRENCH BEE - XL AIRWAYS *Afrique du Sud : AIR AUSTRAL *Maurice : AIR AUSTRAL – AIR MAURITIUS *Chine : AIR AUSTRAL – AIR MAURITIUS *Inde du Nord et Sud : AIR AUSTRAL – AIR MAURITIUS *Madagascar : AIR AUSTRAL – AIR MAURITIUS *Malaisie : AIR AUSTRAL – AIR MAURITIUS *Thaïlande : AIR AUSTRAL – AIR MAURITIUS *Vietnam : AIR AUSTRAL – AIR MAURITIUS.

Article 14 : Minimum de personnes pour garantir le groupe

Le nombre d'inscription pouvant garantir le voyage sans augmentation de tarif est de 20 personnes pour la plupart des départs. Ce nombre peut être inférieur selon la spécificité du départ, le détail est généralement indiqué sur le programme. Pour les circuits passant par la métropole sans accompagnateur, selon le nombre de personnes le programme pourrait être modifié.

Article 15 : Conditions d'annulation par personne (forfait tourisme)

300.00 EUR plus de 60 j. avant départ

25.00% entre 59 j. et 45 j. avant départ

50.00 % entre 44 j. et 30 j. avant départ

75.00 % entre 29 j. et 21 j. avant départ

90.00 % entre 20 j. et 07 j. avant départ

100.00 % entre 06 j. et 0 j. avant départ

Ces conditions sont valables uniquement pour les prestations touristiques. Une personne en extension sur un groupe ou ayant des vols hors dossier de groupe sera soumise avant tout aux conditions des billets d'avions puis aux conditions d'annulation générales.

Pour les billets d'avions, ils sont soumis aux conditions de la compagnie aérienne. Les billets sont non remboursables et non modifiables, sauf mentionnés dans les conditions fixées par la compagnie.

Article 16 : Prestations hôtelières

Toute prestation réservée par le client doit faire l'objet d'une demande écrite par l'agent au prestataire.

Cette demande auprès du fournisseur doit être confirmée, par retour de mail dans un délai de 7 jours à la signature du contrat par le client.

Dans le cas inverse, le client se verra rembourser l'acompte versé.